

Décision SG/RH/PRC n° 24/002

Décision fixant au titre de l'année 2024, la composition du jury du concours interne pour le recrutement d'élèves-ingénieurs des travaux de la météorologie

La présidente-directrice générale de Météo-France,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie, et notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2017 relatif aux modalités du concours interne de recrutement des ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu la décision du 27 novembre 2023, autorisant au titre de l'année 2024, l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves-ingénieurs des travaux de la météorologie,

DÉCIDE

Article unique

Le jury du concours interne pour le recrutement d'élèves-ingénieurs des travaux de la météorologie au titre de l'année 2024, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Présidente :

M. Jean-Marc PIETRZAK, chef d'unité technique.

Vice-présidente :

Mme Diane VIOUX, conseillère d'administration de l'aviation civile.

Membres de jury :

M. Raphaël LEGRAND, ingénieur des travaux de la météorologie ;
Mme Emilia SANCHEZ GOMEZ, contractuelle, chercheuse ;
M. Philippe ROGEL, chercheur au CERFACS.

Examineurs :

M. Guillaume DELMAS, attaché d'administration civile ;
M. Rémi COUDARCHER, agent contractuel, professeur en informatique ;
M. Walter DAMIN, professeur agrégé de mathématiques ;
Mme Catherine FREYDIER, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie ;
M. Vincent HARTMANN, ingénieur des travaux de la météorologie ;
Mme Sophie MARTINONI-LAPIERRE, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts ;
Mme Olga LARROQUE, société LinguaPole.

Fait à Saint-Mandé,

Pour la présidente-directrice générale, et par délégation
Le Directeur des ressources humaines

Olivier HANNEDOUCHE